

N°	MOIS	ANNEE
05	MARS	2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Christine CHAVILLON, Maire d'Auteuil le Roi.

Étaient présents : M. JONIEC, M. CAPELLE, M. JAMOT, M. BERTHON, Mme LÉMENCE, Mme JONIEC, Mme MURET, Mme GIMENO, Mme SCHMIT

Étaient absents excusés : Mme COURREGÉ a donné procuration à M. CAPELLE
M. BLONDEAU a donné procuration à M. BERTHON

Étaient absents : Mme GADRAS, Mme PATIN, M. DE LA ROCHE

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	10	Date de la convocation	24 mars 2023
Nombre de membres votants	12	Date de l'affichage	24 mars 2023

Objet : Vote du budget primitif 2023 pour le Commerce

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'exposé de Madame le Maire
Vu la réunion de présentation du budget le 27 mars 2023
Vu le budget primitif 2023,

M. Joniec expose le budget primitif 2023 du commerce à l'ensemble des conseillers.
Dans la mesure où les élus ont été informés avant le vote des modalités d'application du budget 2023 et conformément à l'article L2312-2 du CGCT, le Budget Primitif est voté au global pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

CHAPITRE	MONTANT EN €
011 Charges à caractère général	35 004,64 €
042 Opérations d'ordre entre section	10 217,20 €
022 Dépenses imprévues fonctionnement	2 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	- €
65 Autres charges de gestion courante	- €
66 Charges financières	2 151,84 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	49 373,68 €

RECETTES :

CHAPITRE	MONTANT EN €
R002 Excédent antérieur reporté	29 700,16 €
042 Opérations d'ordre entre section	14 173,52 €
75 Autres produits de gestion courante	5 000,00 €
77 Produits exceptionnels	500,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	49 373,68 €

Le Budget Primitif 2023 « DEPENSES ET RECETTES de FONCTIONNEMENT » est approuvé à l'unanimité 12 VOIX POUR

INVESTISSEMENT

DEPENSES :

CHAPITRE	MONTANT EN €
D001 Solde d'investissement reporté	17 490,01 €
040 Opérations d'ordre entre section	14 173,52 €
16 Remboursement d'emprunt	14 729,86 €
21 Immobilisation corporelle	145 813,82 €
23 Immobilisations en cours	66 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	258 207,21 €

RECETTES :

R001 Solde d'exécution d'investissement reporté	- €
040 Opérations d'ordre entre section	10 217,20 €
021Virement de la section de fonctionnement	- €
10 Dotations fonds divers	17 490,01 €
13 Subvention d'investissement	90 500,00 €
16 Remboursement d'emprunt	5 000,00 €
24 Produit des cessions d'immobilisation	135 000,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	258 207,21 €

Le Budget Primitif 2023 des « DEPENSES ET RECETTES d'INVESTISSEMENT » est approuvé à l'unanimité 12 VOIX POUR

Par conséquent et après en avoir délibéré à l'unanimité, **12 voix POUR**, le Conseil Municipal **approuve** le Budget Primitif 2023 du Commerce

Dit que la délibération sera adressée à Madame la Sous-préfète de Rambouillet et M. Le Comptable du SGC de Rambouillet

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire
Marie-Christine CHAVILLON